

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet RAFM sur la commune principale de l'AIOT 548 Avenue Sainte Barbe 30520 Saint-Martin-de-Valgalgues.**

**La référence de votre dossier est A-3-SKYEBZNWT et concerne une demande de type "une déclaration de modification"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 28/02/2023 à 10h37 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)**

Numéro d'AIOT : **0006600745**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **52276113900040**

Organisme : **IMAGREEN**

Nom : **DOLABDJIAN**

Prénom : **Delphine**

Fonction : **Responsable Réglementaire et Environnement**

### Personne morale

N° SIRET **37981773700024**

Raison sociale **SARL RECUP ALESIIENNE FERS ET METAUX**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**548 AV STE BARBE**

**ST MARTIN DE VALGALGUES**

**30520 ST MARTIN DE VALGALGUES**

## Signataire

Nom : **MAURIN**

Prénom : **Jacques**

Qualité : **Gérant**

## Référent

Nom : **BERNARD**

Prénom : **Marieke**

Fonction : **Responsable environnement**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **RAFM**

Description des activités :

**La société RAFM est spécialisée dans la récupération de métaux ferreux et non-ferreux, basée à Saint-Martin-de-Valgalgues, depuis 1990. Le site est assujéti à un arrêté préfectoral n°2001-45 du 16 novembre 2001 portant autorisation pour la rubrique : 286 : stockage et activité de récupération de déchets de métaux et d'alliages. L'exploitant a déposé une demande d'antériorité pour la rubrique 2713 (remplaçant la rubrique 286) en date de 8 février 2011 . L'accès au site se fait par l'avenue Sainte-Barbe. Le site dispose d'un parking visiteurs à l'entrée du site. Les bureaux comprennent un accueil et des bureaux pour le personnel encadrant et administratif. Les apporteurs volontaires déposent leur déchet au niveau de la zone sous abri dédiée à cet effet, appelé Hangar métaux. 11 palox servent au stockage transitoire des matériaux non-ferreux et des batteries. Un agent de tri contrôle le dépôt de ces déchets. Pour les matériaux non-ferreux volumineux et ferreux (fonte, ferraille, ferraille légère, ferraille lourde, rails, chute neuve, tournures), les particuliers et/ou professionnels doivent suivre le sens de circulation en passant par le pont à bascule puis l'agent de tri indique où déposer les déchets au niveau des zones extérieures dédiées à cet effet : au sol ou en bennes. Une zone extérieure spécifique est dédiée pour le stockage transitoire de D3E. Le site dispose d'un atelier d'entretien pour la maintenance courante de ces véhicules : changement filtre à air, à huile, vidange,... Le site comprend enfin un hangar servant au stockage des batteries usagées, objet d'un dossier d'autorisation en parallèle de la demande de déclaration.**

**Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :**

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **OUI**

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R.181 46 du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Joindre une note précisant l'interaction ("connexité ou proximité") de la nouvelle installation avec les installations existantes.

Interactions de l'installation avec les installations existantes :

**Le site est assujéti à un arrêté préfectoral n°2001-45 du 16 novembre 2001 portant autorisation pour la rubrique : 286 : stockage et activité de récupération de déchets de métaux et d'alliages. L'exploitant a déposé une demande d'antériorité pour la rubrique 2713 (remplaçant la rubrique 286) en date de 8 février 2011 . Les nouvelles activités déclarées à savoir les activités relevant des rubriques 2710-1a&b et 2711 s'effectuent sur le site de la société RAFM et sont en liens avec les installations existantes. Les dispositions matérielles présentes sur le site permettent d'accueillir ces nouvelles activités.**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **OUI**

## 4 - Localisation

### Localisation de l'installation

Adresse **548 Avenue Sainte Barbe 30520 Saint-Martin-de-Valgagues**

X : 787003

Y : 6340633

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime	Précisions
2710	2710-1-b	Collecte de déchets apportés par le producteur initial	Quantité susceptible d'être présente t	Quantité susceptible d'être présente t	DC	1 Palox de batteries usagées apportées par le particulier

2710	2710-2-b	Collecte de déchets apportés par le producteur initial	Volume susceptible d'être présent 292 m3	Volume susceptible d'être présent 292 m3	DC	pour les matériaux non ferreux : environ 12 Palox d'1 m3 au niveau du point d'apport volontaire ; - pour les matériaux volumineux et ferreux : environ 280 m3 sur une aire de stockage en extérieur, prévue pour cet effet. 1 Palox pour les cartes électroniques d'environ 1 m3. 499 m3 de D3E sur une aire de stockage en extérieur dédiée à cet effet
2711	2711-2	Transit, regroupement ou tri de déchets d'équipements électriques et électroniques	Volume susceptible d'être entreposé 500 m3	Volume susceptible d'être entreposé 500 m3	DC	

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

**Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.**

## 7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

**Mandat\_Dépot\_Déclaration.pdf**

Liens et interactions d'une nouvelle installation avec les installations existantes :

**Liens\_et\_interactions\_Installations.pdf**